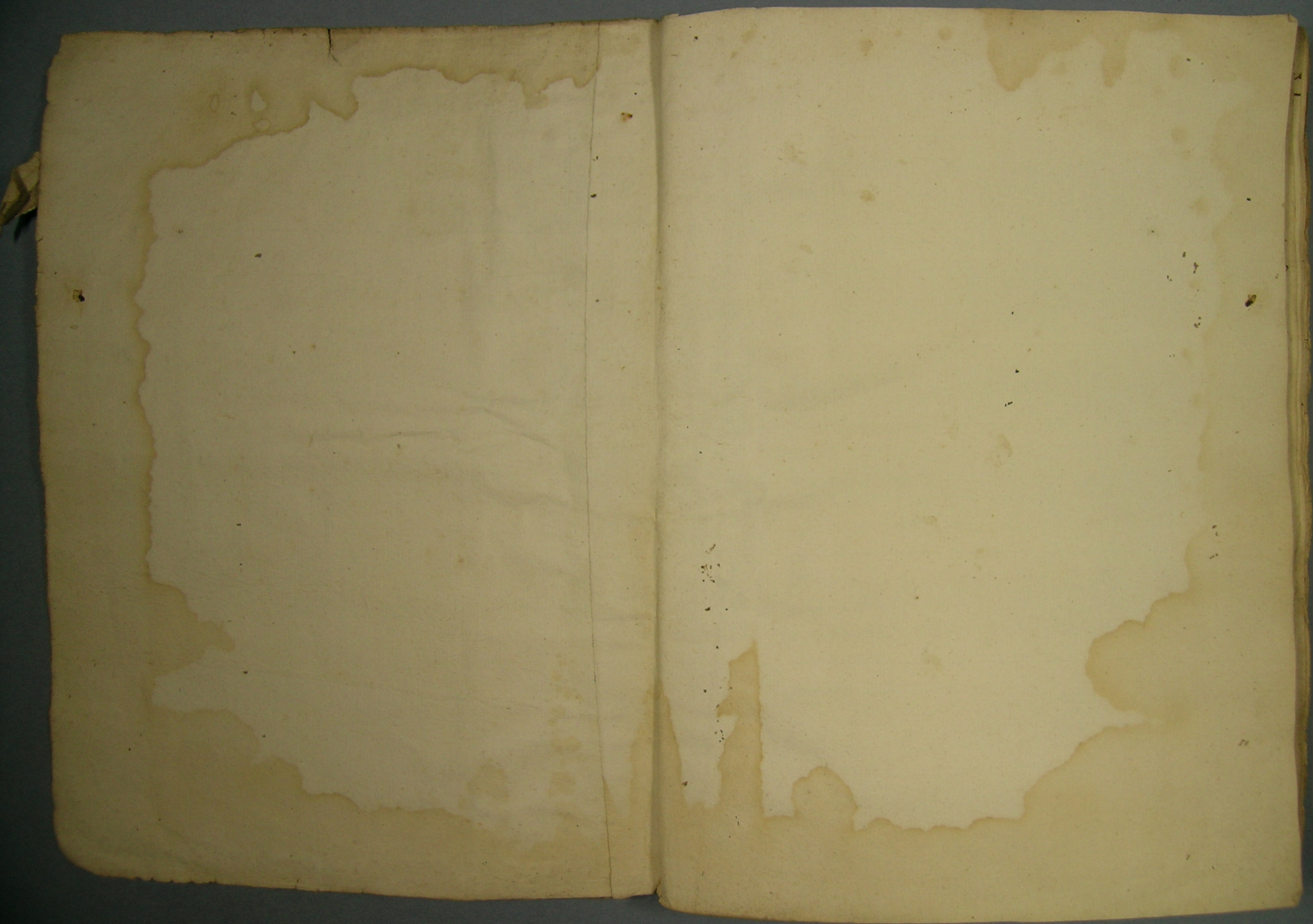


107

Recueil
de Quelques Eclaircissemens
relatifs au païs, & Peuple
Basques
Par un Patriote.

est le seul exemplaire
qui se trouve en France





Avis

On ne prétend pas donner ici une histoire méthodique & complète. Celui que l'amour pour la Patrie a engagé à faire ce petit recueil n'a cherché que son propre amusement; il n'a fait que rapprocher & présenter sous un même point de vue divers anecdotés épars qu'il conservoit précieusement.

une Description générale & détaillée exigeroit une connoissance étendue & exacte du pays & surtout Basque.

L'auteur de ces amusemens patriotiques est privé de cet heureux avantage. Il a dû dans l'obligation de passer sous silence toutes les nobles maisons de la Soule, ainsi que la plupart de celles de Labour et de la Basse-Navarre. Pour en parler avec précision & remplir avec quelque espérance de succès un objet aussi vaste, il auroit dû posséder les titres & les documens qui lui manquent. Il avoue de bonne foy qu'il n'en a pas fait une recherche bien rigide. Il laisse & il recommande cette louable entreprise à une plume plus légère que la sienne. Conduite par un zèle vraiment patriotique, elle vaudra enfin à satisfaire dans cette partie la juste curiosité du peuple Basque.

Auteur présumé M. Lavreque le S^r Jean de Lés
mort en Espagne pendant l'émigration 1993
(voir Jules Balasque I, 285 note 1)

Aquitaine

(Les Premiers Romains qui passeront dans les
Gaules, appellerent Aquitaine le Païs qui s'étend
depuis la Garonne jusqu'aux Pyrénées. Plinè dit
que ce fut à cause de la grande quantité des caux
minérales qu'on y trouve.

396.

Sous l'Empire d'honorius on distinguoit
trois Aquitaines. La première dont Bourges étoit
la Capitale avoit 84 lieues de longueur et 40
dans sa plus grande largeur. La 2^e Aquitaine
dont Bordeaux étoit la Capitale avoit 63
lieues de longueur et 40 dans sa plus grande
largeur. et la 3^e Aquitaine qu'on appelloit
encore la Novempopulanie; avoit Laus ou
Auch pour Capitale et 40 lieues de longueur
sur autant de largeur. Elle étoit bornée au
Sud par les Pyrénées.

771

Charlemagne érigea l'Aquitaine en
Royaume en 771. en faveur de son fils Louis
le Debonnaire. ce Royaume contenoit les deux
premières Aquitaines; la meilleure partie de la
3^e. et d'autres possessions. Toulouse en étoit
la Capitale. Le VI. et dernier Roy d'Aquitaine
fut

2.

fut Louis le Pieux, parceque étant parvenu à la Couronne de France par la mort de Charles le Chauve, il y reunit le Royaume d'Aquitaine. Postérieurement ces Provinces furent partagées en deux Duchés qui n'en firent plus qu'un en 1070.

Elconor fille de Guillaume VIII. Duc d'Aquitaine ayant hérité de ce Duché en 1137. La porta en dot au Jeune Louis fils du Roy Louis VI: mais ayant été répudiée, elle épousa en secondes nocces Henry II. Roy d'Angleterre qui devint ainsi Possesseur du Duché d'Aquitaine. Les Anglois l'ont Conservee jusqu'au Regne de Charles VII. qui la Reunit à la Couronne de France.

Cantabres.

Les Cantabres ancien Peuple de l'Espagne Taragonaise habitoient ce que nous appellons aujourd'hui le Guipouscoa, la Biscaye, les Asturies, et la Navarre. Les Romains après des ~~longues~~ Guerres eurent les avoir subjugués sous Agripa: Mais quoiqu'ils vaincus ils se maintinrent par leur Courage en leur Liberté, quoique en disent certains auteurs interessés: La preuve en est que les Cantabres n'ont jamais

and Rome
734.

3.

Jamais parli que leur Barque, tandis que le System des Romains, suiv. d'aug. dois de faire prendre leur langage aux peuples qu'ils soumettoient. Cantabria nom propre d'une ancienne ville de l'Espagne Taragonaise capitale du País des cantabres, située sur l'Èbre près de Logroña et de Viâna. Elle est détruite.

Nota.

Tout ce qui est jusqu'ici, excepté les deux dernières lignes de la page précédente, se trouve dans le grand Vocabulaire françois: ouvrage des plus grands maîtres en littérature, et de la plus grande exactitude.

Gascogne

Le mot Gascogne est venu des Gascons ou Vascons peuples d'Espagne qui s'introduisirent dans la Gascogne dans le VI. et VII. siècles, malgré les François qui en avoient chassé les Visigots.

and Rome
657.

suivant S. Jérôme et S. Isidore ils furent envoyés par Pompée d'Espagne dans la Gaule Aquitanique.

La Gascogne comprend les Landes, la Chalosse, le Tursan, le Marsais, partie du pays d'Albret, les Basques ou la terre de Labourt, le Comté de Cominges, la Bigone, le Comersans, l'armagnac, le Condomois, partie du Bazadois et du Bourdelois &c. C'est à dire quelle contient à-peu-près l'ancienne Aquitaine telle que Jules Cesar

note, que tout ce qui est dit de la Gasconne ainsi que de l'observation of de plus, se trouvent aussi dans le grand vocabulaire françois.

6. Espagne contre les Sarrasins. Les Gascons qui avoient permis affamer son armée en interceptant les convois, tombèrent sur son arrière-garde dans le retour: enlevèrent son bagage, en causèrent une espèce de déroute qui est connue dans l'histoire sous le nom de Journée de Roncevaux. C'est là que le Roy perdit le brave Roland.

Dans la suite les Gascons livrèrent eux-mêmes les principaux auteurs de cette action afin d'obtenir le pardon de tous les autres: et Louis II. Duc des Gascons fut pendu par ordre du Roy dans la même année 778.

Observation

Si ces peuples appellez Gascons, sont véritablement les Vascons originaires des Picennés & descendants des anciens Cantabres, il faut avouer qu'ils se sont abâtardis, et qu'ils ont dégenéré de la langue & des mœurs des Basques: car leur langage est un mélange de plusieurs autres qu'on ne sauroit définir, sans qu'ils ayent rien retenu de celui de leur prétendus confères, par même le nom de la Nation qu'ils ont corrompu par un changement notable de l'V. Consonne en G. Des Vascons En Gascons.

Le Labourt

Du temps de Cesar le Pais de Labourt étoit habité par les Tarbelliens; en particulier par les Vascons. Sous Honorius ce Pais se trouvoit compris dans la Novempopulanie. Lorsque les Goths perdirent l'Aquitaine & que ce Duché passa à la France, c'est à dire en 507, le Pais de Labourt qui étoit des premiers contées où les Vascons s'étoient établis, suivit le sort du Duché de Gasconne. Mais la ville de Bayonne eût des Vicomtes particuliers depuis l'an 1060 jusqu'à 1205. Epôque à laquelle Jean sans terre Roy d'Angleterre & Duc de Guienne reunit cette vicomté au Duché de Guienne.

Au XV. siècle } En 1461 au mois de Sept. Charles VII chassa les
les Anglois } Anglois de Bayonne, & reunit cette ville à son Domaine
en Labourt } Depuis ce temps tout le Pais de Labourt appartient
à la France.

Nota } Apres la reunion de la Basque Navarre & de la Soule
au royaume de Navarre en 1605, il ne resta à
peu près rien à la Nation Basque Francaise que

note, que tout ce qui est de la Gasconne
a été que de l'oblation et de la
France aussi dans le grand vocabulaire
Français.

6.
Espagne contre les Sarrasins. Les Gascons qui
avoient servi affamer son armée en inter-
ceptant les convois, tombèrent sur son arrière-
garde dans le retour: enlevèrent son
bagage, en causèrent une espèce de déroute
qui est connue dans l'histoire sous le nom
de Journée de Roncevaux. C'est là que le
Roi perdit le brave Roland.

Dans la suite les Gascons livrèrent eux-
mêmes les principaux auteurs de cette action
afin d'obtenir le pardon de tous les autres: et Louis
II. Duc des Gascons fut pendu par ordre du Roi
dans la même année 778.

Observation

Si ces peuples appellés Gascons, sont
véritablement les Gascons originaires des
Pyrénées et descendans des anciens Cantabres,
il faut avouer qu'ils se sont abâtardis, et qu'ils
ont dégénéré de la langue et des mœurs des
Basques: car leur langage est un mélange
de plusieurs autres qu'on ne sauroit définir,
sans qu'ils ayent rien retenu de celui de leur
prétendus ancêtres, par même le nom de la
nation qu'ils ont corrompu par un changem.
notable de v. Consonne en G. Des Gascons en
Gascons.

Le Labourt

7.

Du temps de Cesar le Païs de Labourt étoit
habité par les Tarbelliens; en particulier par
les Vascons. Son Honorius ce Païs se trouvoit
compris dans la Novempopulanie. Lorsque les
Goths perdirent l'Aquitaine de qui ce Duché
passa à la France, c'est à dire en 507, le Païs
de Labourt qui étoit des premiers contrées où
les Vascons s'étoient établis, suivit le sort du
Duché de Gascogne. Mais la ville de Bayonne
eut des Vicomtes particuliers depuis l'an 1060
Jusqu'à 1205. époque à laquelle Jean sans terre
Roi d'Angleterre et Duc de Guienne, remit cette
vicomté au Duché de Guienne.

Au XV. Siècle } En 1431 au mois de Sept. Charles VII chassa les
les Anglois } Anglois de Bayonne, & remit cette ville à son Domaine
en Labourt } Depuis ce temps tout le Païs de Labourt appartient
à la France.

Nota

Après la réunion de la Basque Navarre & de Labourt
au royaume de Navarre en 1505, il ne resta à
proprement parler à la nation Basque française que
le Labourt qui depuis Bayonne s'étendoit dans la
Guipuzcoa Jusqu'à S. Sebastian & Ormaiztegui. Cette par-
tie étoit sans doute l'apanage de ce comte de
Vascons qui en 980 fut appelé par Guillaume
Sanche Duc de Gascogne avec tous les autres de
ses Etats pour assister à la fondation de l'abbaye
de St. Sever-cap.

La postérité de fortune Sanche qui vers l'an
1060 fut vicomte de Bayonne & de Labourt posséda
cette vicomté Jusqu'en 1177. Cependant le Labourt
avec Bayonne eut ses vicomtes particuliers Jus-
qu'au règne de Jean sans terre, frère & successeur
de Richard Duc de Guienne & depuis Roy d'Angleterre
qui ne content d'Arnaut Bertrand alors vicomte
de Bayonne se rendit maître de cette ville & de la
moitié partie de Labourt, comme il a été dit
en 1177. Ce Jean sans terre s'empara de la Couronne
d'Angleterre en 1199. Il mourut en 1216

note, que tout ce qui est dit de la Gasconne
ainsi que de l'observation cy dessus, se
trouvent aussi dans le grand vocabulaire
françois.

6.
Espagne contre les Sarrasins. Les Gascons qui
avoient servi affamer son armée en inter-
ceptant les convois, tombèrent sur son arrière-
garde dans le retour: enlevèrent son
bagage, en causèrent une espèce de déroute
qui est connue dans l'histoire sous le nom
de Journée de Roncevaux. C'est là que le
Roy perdit le brave Roland.

Dans la suite les Gascons livrèrent eux-
mêmes les principaux auteurs de cette action
afin d'obtenir le pardon de tous les autres: et Louis
II. Duc des Gascons fut perdu par ordre du Roy
dans la même année 778.

Observation

Si ces peuples appellez Gascons, sont
véritablement les Vascons originaires des
Pyrénées & descendans des anciens Cantabres,
il faut avouer qu'ils se sont abâtardis, et qu'ils
ont dégénéré de la langue & des mœurs des
Basques: car leur langage est un mélange
de plusieurs autres qu'on ne sauroit définir,
sans qu'ils aient rien retenu de celui de leurs
prédécesseurs, par même le nom de la
Nation qu'ils ont corrompu par un changem.
notable de l'v. Consonne en G. Des Gascons en
Gascons.

Le Labourt

7.

Du temps de Cesar le Pais de Labourt étoit
habité par les Tarbelliens; en particulier par
les Vascons. Sous Honorius ce Pais se trouvoit
compris dans la Novempopulanie. Lorsque les
Goths perdirent l'Aquitaine & que ce Duché
passa à la France, c'est à dire en 507, le Pais
de Labourt qui étoit des mêmes contrées où

La Navarre

La Basse-navarre dont s^t. Jean Pied de Port est
la Capitale, a onze lieues & demi de longueur
et sept de largeur. C'est un Pais très montagneux
& naturellement stérile; il ne rapporte que
force de travail. Les habitans sont Basques
d'une taille médiocre, mais bien faits. Ils ont
beaucoup d'Esprit, & sont d'un naturel vif et
bouillant.

boillant. Ils sont extrêmement laborieux
 & très zelés pour la Religion et pour le service
 de leur Prince. Ils se piquent de droiture et
 de bonne-foy, ce qui les rend recommandables.
 Ils s'adonnent aux exercices du Corps, & ils
 y réussissent parfaitement. Ils parlent dans
 la langue propre (le Basque) quoique la
 française soit celle des Ecritures et des actes
 publics. Ils font passer du Betail, & entre autres
 des chevaux fort estimés, dans les Provinces de France.

note

En 906 Sancho garcias, dit abarca, Roy de
 Navarre tendit sa souveraineté sur ceux des
 Cantabres-vascons qui depuis plus de trois
 siècles étoient en possession de la partie de
 l'aquitaine la plus voisine des Pyrénées. Il
 donna à cette réunion le nom de la Basse-
 Navarre & l'incorpora au Royaume de ce nom.
 Il réunir également la Soule à ses Etats.

L'admiration & l'amour que tous les Basques
 avoient pour un prince qui faisoit tant
 d'honneur à leur nation, lui acquirent ce
 contrec sans coup ferir.

Roy de France & de Navarre. Elle mourut le
 1304.

Le Roy Louis X. dit hutin, Roy de France & de
 Navarre, fils aîné de Philippe le bel & de Jeanne
 1. Laisa Jeanne II. qui eut de droit le royaume
 de Navarre qu'elle porta dans la maison d'Artois.

1312 } Lorsque Ferdinand surnommé le catholique
 & Roy d'Aragon s'empara de la Navarre,
 ce Royaume étoit composé de six Marquises
 Jean d'Albet & Catherine sa femme -
 Conserverent la Basse-Navarre. Henry d'Albet
 leur fils ne laissa qu'une fille de son mariage
 avec Marguerite sœur de François I. Cette
 Princesse appelée Jeanne, épousa le 21^e 8^{bre}
 1548, Antoine de Bourbon-Vendôme, & eut
 entre autres enfans, Henry IV qui fut Roy de
 Navarre. Ce Prince unit à la Couronne de
 France en 1607 la Navarre, le Béarn & les
 autres Etats, tout ceci suivant le grand vocabulaire.

Langue

Tout le monde convient que la première
 langue vient de Dieu: et qu'Adam la
 apprit à ses descendants.

Nous trouvons dans l'histoire sacrée qu'on
 ne

Vers l'ans 818 les navarrois ehoisirrent
inigo arista pour leur Roy. Les descendants de ce
prince souurent du Royaume de Navarre jusques
en 1234 que Sanchés VII. mourut sans laisser
des enfans de Clemence de Toulouse sa femme.
Ce Prince avoit deux Sours Beringere & Blanche.
La premiere fut mariee à Richard, ~~dit le Lion~~ de
Lion, Roy d'Angleterre qui mourut aussi —
sans enfans. Blanche sposa Thibaut V
Comte de Champagne dont le fils nomme Thibaut
VI. fut Roy de Navarre, Comte de Champagne,
et mourut en 1254.

Une fille des enfans de Thibaut VI. qui fut
nomme Jeanne I. fut mariee à Philippe le Bel
Roy de France & de Navarre. Elle mourut le
1304.

Le Roy Louis X. dit luttin, Roy de France & de
Navarre, fils aine de Philippe le bel & de Jeanne
I. Laisa Jeanne II. qui eut de droit le Royaume
de Navarre qu'elle porta dans la maison de Bourbon.

1312 } Longue Ferdinand surnomme le catholique
et Roy d'Aragon s'empara de la Navarre,
ce Royaume estoit Composé de six Merindales
Jean d'Albrut et Catherine sa femme —
Conseverent la Base-Navarre. Henry d'Albrut
leur fils ne laissa qu'une fille de son mariage
avec Marguerite Sœur de François I. Cette
Princesse appellee Jeanne, epousa le 21^e 8^{bre}
1548 Antoine de Bourbon-Vendome, et eut
entre autres enfans Henry IV qui fut Roy de
Navarre. Ce Prince unit à la Couronne de
France en 1607 la Navarre, le Béarn et les
autres états, tout ceci suivant le grand vocabulaire

Langue

Tout le monde convient que la premiere
Langue vient de Dieu: et qu'Adam la
apprise à ses descendants.

Nous trouvons dans l'histoire sacree qu'on
ne

bouillant. ils sont extrêmement laborieux
 & très zelés pour la Religion et pour le service
 de leur Prince. ils se piquent de droiture et
 de bonne-foy, ce qui les rend recommandables.
 ils s'adonnent aux exercices du Corps, & ils
 y réussissent parfaitement. ils parlent leur
 langue propre (le Basque) quoique la
 française soit celle des Ecritures et des actes
 publics. ils font passer du Botail, & entre autres
 des chevaux fort estimés, dans les Provinces de France

nota

En 906 Sanches garcias dit abarca, Roy de
 Navarre vendit sa Souveraineté sur ceux des
 Cantabres-Vascons qui depuis plus de trois
 siècles étoient en possession de la partie de
 l'aquitaine la plus voisine des Pyrénées. Il
 donna à cette réunion le nom de la Basse-
 Navarre & l'incorpora au Royaume de ce nom.
 Il scunit également la Soube à ses Etats.
 L'admiration & l'amour que tous les Basques
 avoient pour un prince qui faisoit tant
 d'honneur à leur nation, lui acquirent ce
 contrat sans coup ferir.

Roy de France & de Navarre. Elle mourut le
 1304.

Le Roy Louis X. dit hutin, Roy de France & de
 Navarre, fils aîné de Philippe le bel & de Jeanne
 1. Laisa Jeanne II. qui eut de droit le royaume
 de Navarre qu'elle porta dans la maison d'Évreux.
 Elle mourut à Conflans près de Paris en 1340

nota

Les Maisons de Navarre, de Champagne, de France
 d'Évreux, de foix & d'Albret ont donné au
 Royaume de Navarre des roys qui en ont occupé
 le throne depuis 827 ou 29. jusqu'en 1512,
 Époque de l'usurpation de Ferdinand.

Ce Royaume étoit composé de six provinces

Jean d'Albret & Catherine sa femme -
 Conserverent la Basse-Navarre. Henry d'Albret
 leur fils ne laissa qu'une fille de son mariage
 avec Marguerite Sœur de François I. Cette
 Princesse appelée Jeanne, épousa le 24^e 8^{bre}
 1548 Antoine de Bourbon-Vendôme; & eut
 entre autres enfans Henry IV qui fut Roy de
 Navarre. Catherine unit à la Couronne de
 France en 1607 la Navarre, le Béarn & ses
 autres états, tout ceci suivant le grand vocabulaire

Langue

Tout le monde convient que la première
 langue vient de Dieu: et qu'Adam la
 apprise à ses descendants.

Nous trouvons dans l'histoire sacrée qu'on
 ne

bouillant. ils sont extrêmement laborieux
 & très zelés pour la Religion et pour le service
 de leur Prince. ils se piquent de droiture et
 de bonne-foy, ce qui les rend recommandables.
 ils s'adonnent aux exercices du Corps, & ils
 y réussissent parfaitement. ils parlent trois
 langues propre (la Basque) quoique la
 française soit celle des Ecritures et des actes
 publics. ils font passer du Betail, & entre autres
 des chevaux fort estimés, dans les Provinces de France.

nota

En 906 Sancho garcias, dit abarca, Roy de
 Navarre vendit sa souveraineté sur ceux des
 Cantabres-vascons qui depuis plus de trois
 siècles étoient en possession de la partie de
 l'aquitaine la plus voisine des Pyrénées. Il
 donna à cette réunion le nom de la Base-
 Navarre & l'incorpora au Royaume de ce nom.
 Il revint également la souve à ses Etats.

L'admiration & l'amour que tous les Basques
 avoient pour un prince qui faisoit tant
 d'honneur à leur nation, lui acquirent ce
 contrec sans coup ferir.

Roy de France & de Navarre. Elle mourut le
 1304.

Le Roy Louis X. dit Hutin, Roy de France & de
 Navarre, fils aîné de Philippe le bel & de Jeanne
 I. Laisa Jeanne II. qui eut de droit le Royaume
 de Navarre qu'elle porta dans la maison d'Albret.

1512 } Lorsque Ferdinand surnommé le catholique
 & Roy d'Aragon s'empara de la Navarre,
 ce Royaume étoit composé de six Méridales.
 Jean d'Albret & Catherine sa femme -
 Conserverent la Base-Navarre. Henry d'Albret
 leur fils ne laissa qu'une fille de son mariage
 avec Marguerite sœur de François I. Cette
 Princesse appelée Jeanne, épousa le 21^e 8^{bre}
 1548 Brantôme de Bourbon-Vendôme, & en eut
 entre autres enfans Henry IV qui fut Roy de
 Navarre. Ce Prince unit à la Couronne de
 France en 1607 la Navarre, le Béarn & ses
 autres états, tout ceci suivant le grand vocabulaire.

Langue

Tout le monde convient que la première
 langue vient de Dieu: et qu'Adam la
 apprit à ses descendants.

Nous trouvons dans l'histoire sacrée qu'on
 ne

ne parloit qu'un langage dans tout l'univers
avant la destruction de la tour de Babel.
Erat tota terra labii unius, et verborum
eorundem. Gen. cap. XI. Allu à la marge

La Langue Hebraïque est la plus ancienne
et toutes ont trouve des termes de cette langue
dans presque toutes les autres: il y a même
quelques langues qui ont grand rapport
avec elle; telles sont la Caldaïque, l'arabique,
la Siriäque et l'Ethiopique et le Basque
qui sont comme ses filles. tous les noms

On convient en general qu'il y a eu des peuples
d'Europe à l'exception des Sarmates des
Grecs, et des Romains ont parlé la même
langue, savoir la langue celtique qui ne
s'est conservée pure que dans les contrées
qui n'ont pas subi le joug des Romains:
et au reste cette langue a formé autant
de dialectes, qu'il s'est fait des emigrations.

il est -

il est encore aisé de reconnoître en les suivant
de branche en branche des traits de leur origine
commune.

Les Romains, les Maures et les Gots qui ont
subjugué les uns après les autres presque toute
l'Espagne et qui l'ont même habitée, ont donné
chacun sa langue à ce Royaume: ainsi
l'Espagnol est un mélange des langues de ces
trois peuples, si ce n'est de celle des Romains,
Romance. Romance antecede basque
C'est à dire la façon de Rome: il n'y a que
le Cantou des Cantabres ou Basques qui ait
conservé pure sa langue Escoara.

La Langue tudesque ou gothique des 4^e et 5^e
siècles a des grands rapports, selon M. Mallet
avec le Bas-Breton ou le Gallois.

Lorsque les Français remparèrent des Gaules,
ils y trouverent trois langues vivantes, la langue
celtique qu'ils parloient eux mêmes, la langue
latine et la langue Romaine.

La Langue Tudesque devint bientôt la langue
de la Cour de nos Roys. le Latin resta en possession
d'être la langue dans laquelle on instrumetait,
et cette possession subsista jusqu'au règne de
François I. qui par une ordonnance de l'an 1529

voulut

12.
Voulut que la langue françoise fut uniquement
et exclusivement à toute autre employée dans
tous les actes publics & privés. Cette même langue
est devenue dans la suite celle de toutes les cours
de l'Europe. Longuin Ministre allemand va
traiter d'affaires avec un ministre anglois
ou Hollandois, il n'est pas question qu'elle
Langue ils employeront dans leurs Conférences,
ils parlent François.

Langue-Mère

Scaliger Corrupte Euatoriz Langues Meris
que les Romains n'ont pas detruict, & qui
regnent en Europe, sans y Comprendre la langue
latine; les quelles étoient déjà en usage lorsque
l'Empire Romain étoit le plus florissant.
Ces Langues sont l'Irlandois, l'Arabe, l'Sclavon,
le Grec, le Hongrois, la Biscayenne, la
Pentonique, la Scythique, l'Étrusque
ancienne, la Dalmatique, celle des Cauches
celle des ceux qui habitent la Finlande,
la Tartarique qui en Comprend plusieurs.

Ceux qui Conservent leur langue sans
mélange, dont le païs est si rude qu'ils ne
peuvent avoir de Commerce avec personne.
C'est par cette raison que cette partie de
l'Espagne, qui est remplie de montagnes
fortes, qu'on appelle la Biscaye, & que
pronome

Stat. p. Savant
cité, p. 104
Lecteur, p. 2
Argem. hist. nov.
1540

personne n'a pu subjugué, à Conservé son ancienne
Langue, Langue qui n'est pas aussi rude que le Païs
où on la parle, puis que le même Scaliger parlant
du langage Basque, c'est à dire Biscayen, dit: nihil
barbari aut Stridoris aut anhelitus fabet. Lemissima
est & suavissima: lingue sine dubio vetustissima,
& ante tempora Romanorum illis finibus in usu
erat. Walton le place parmi les plus anciennes Langues
Du monde

Les noms Basques qui restent dans la Langue Espa-
gnolle sont une preuve qu'on a parlé Basque autre
fois dans plusieurs provinces, pour ne pas dire dans
toute l'Espagne: Il reste plusieurs noms Basques
dans l'Espagnol donc l'Espagnol derive du Basque.
Si l'Espagnol est derivé du Basque donc les premiers
qui commencèrent à parler Espagnol savoient le
Basque, si cela est, donc on parloit Basque autre
fois dans le Païs où l'on a parlé après Espagnol.

Les noms Basques qui restent dans la Langue
Espagnolle pour exprimer les rivières, les montagnes
les villes &c. qui se trouvent dans toutes les provinces
de ce Royaume sont donc une preuve qu'on a parlé
Basque dans plusieurs païs où l'on parle
aujourd'hui Espagnol, or on pourroit presque faire
un dictionnaire en rapportant tous les noms Bas-
ques qu'on trouve tant en Espagne qu'ailleurs.

Lors qu'on ne trouve pas l'Étymologie d'un mot
Espagnol dans le Latin, on a la facilité de le faire
arabe ou hebreux: cette erreur provient de ce que

14.
Savoir le Basque dans le quel la plupart de ces mots
trouvoient une racine moins forcée et plus natu-
relle, puis qu'il est plus probable que les Espagnols
les aient plutôt empruntés de leurs voisins, de leurs
amis de leurs parents que des ennemis qu'ils deto-
nt. Dans le doute même la présomption est pour
la langue d'ici plus ancienne, plutôt que pour
une langue étrangère & d'un pays si lointain.

Si l'on n'a pas cultivé le Basque comme les autres
langues, il faut attribuer ce défaut de culture, non à la
langue comme non susceptible de culture, mais au peu
de soin qu'en ont eue les hommes de la nation, & encore
plus à la providence de Dieu qui a permis que l'Espagne
fut tant de fois inondée de nations étrangères qui obli-
geoit les habitans à se retirer sur les montagnes
& à penser à s'y défendre. La guerre produit le même
effet dans les langues qu'elle produit dans les champs.

rien ne s'oppose à ce que le Basque soit une
langue-mère; au contraire tout semble conspirer
à le prouver. Sa perfection quoiqu'elle n'ait jamais
été cultivée, la vivacité de ses composés, la douceur
de sa prononciation, l'étendue des pays où on le parloit
avant l'entrée des Romains en Espagne, les rapports
essentiels qu'il a avec l'hébreu, les étimologies des
noms, des noms des montagnes, des villes et des peuples,
& enfin l'autorité des historiens qui en ont écrit.
Le Basque est donc une langue-mère; ajoutés lui
cette prérogative encore qu'il est plus à Saint par ce que
les étrangers ne pouvant le comprendre, l'hébreu ne l'a
pas encore infesté. Puis est il toujours conservé cette
chose de précieuse prérogative. Amen. Galabiz.

(On ne parle pas ici de la fécondité, de la
précision, ni de l'énergie du Basque. Il suffit
de dire qu'il a les rapports les plus essentiels avec
l'hébreu. Il a comme celui-ci 1.° les deux genres dans
les verbes, surtout dans le ton familier. Jeusi d'un
phacathé. femme, tu as vu. Jeusi duc. phacathé
homme, tu as vu. Il faut noter même que la terminai-
son na, Equinduna, est une terminaison féminine dans le
Basque demême que dans l'hébreu phacednah. femme,
as-tu fait?
2.° Les conjugaisons en hébreu ne sont pas différentes
selon les différents verbes comme en grec, en latin, ou
en françois; mais un même verbe se conjugue sept
fois différemment, suivant sept différentes significations
qu'il a; on doit dire encore plus à l'avantage du Basque
un Basque verbe se conjugue non seulement sept
fois, mais vingt-trois fois différemment, suivant vingt-trois
significations.

Significations différentes qu'il a.

3.° L'hebreu fait entrer les Pronoms dans la Composition des Verbes, comme fait aussi le Basque. etoi nancu Sabathani. vous m'avez abandonné: faisant entrer, ni, dans la Composition du Verbe Sabad.

4.° L'hebreu exprime le que relatif par l'addition d'une lettre au verbe. C'est ainsi que fait le Basque igorri dugun gutxuna en ajoutant au verbe igorri dugu la lettre ri, pour tenir lieu du que relatif. L'hebreu ajoute de même des prefixes.

5.° Le Superlatif se exprime en hebreu en ajoutant au positif le nom de Dieu, harre el des montagnes de Dieu, c'est à dire, des très hautes montagnes. Le Basque parle aussi du nom de Dieu pour exprimer le Superlatif Saincoaren miraculluzco mendia

Le Basque exprime le Superlatif en repetant le Substantif, et en le mettant en construction avec lui même. onetaco ona le très bon, Sainduetaco Saindua, lettres saint. C'est ainsi que fait l'hebreu Kodesch Kodeschim le saint des saints, c'est à dire le très saint.

Le Superlatif se rend encore en hebreu par la repetition de l'adjectif; tob, tob, bon, bon; c'est à dire très bon Kadosch, Kadosch, Kadosch, saint, saint, saint. C'est à dire, très saint. Le Basque fait la même chose; on, ona, bon, bon, c'est à dire très bon. prestua, prestua, sage, sage, c'est à dire, très sage.

6.° Les noms adjectifs de nombre, au singulier, se mettent

se mettent, en hebreu, après le Substantif, en pluriel, avant le Substantif. iom ekad un jour, le nombre ekad qui veut dire un, est après le Substantif iom qui signifie, jour. khamesch schanim cinq ans, Le nombre khamesch qui veut dire cinq est avant le Substantif schanim qui signifie, an. Il en est de même dans le Basque: on dit guizon bat un homme, le nombre bat singulier bat est après le Substantif guizon. on dit bi guizon deux hommes, le nombre pluriel bi est placé avant le Substantif guizon.

7.° En hebreu on joint la preposition avec son cas. lahem, avec eux. Le Basque l'omett; hequi quia avec eux.

8.° L'hebreu joint les Conjonctions avec leurs verbes. ba il ^{est} venu, Kabo, lorsqu'il étoit venu; Le Basque fait de même. Ethori cen il étoit venu, Ethori conca lorsqu'il étoit venu.

9.° L'hebreu met toujours l'adjectif après le Substantif ben kakam, l'enfant sage. Le Basque fait de même haur prestua l'enfant sage.

10.° le caractère de l'hebreu et du Basque est enfin de dire beaucoup en peu de mots. l'exemple. Eman ciena requie avec celui qui le lui avoit donné. Eman nauquinan je te les avois donné, a toi, femme.

La manière de trainer, tantot, et de passer vite, quelque fois, dans la prononciation, est semblable dans les deux

les deux autres langues. Il n'y a que celui qui est inconnu pour le plaisir de l'être qui après cette énumération, ne verra pas l'analogie la plus parfaite entre l'hébreu et le Basque. ni les langues modernes, ni le grec, ni le latin qui a emprunté du grec ses termes, ses terminaisons dans les verbes et les noms, et sa construction, n'ont pas le quart de rapports qu'a le Basque avec l'hébreu.

Ces rapports sont grands, ils sont essentiels, donc la langue des Basques touche de bien près à l'hébreu, donc il a été voisin de l'hébreu: il est une langue-mère. C'est aussi ce que pensent Scaliger, Marinus, Siculus, Garibai, Paulo-merula, Mariana, et Don Rodriguez de Tolède, qui parlant des langues premières, dit que les Vascons et les Navarrois ont aussi recu leur langue-mère. proprias linguas sunt sortita, similiter Vascones et Navarri.)

Observations de Don Joan Perrotechey
natif d'Aïnhoa; Commandant de l'artillerie
du Royaume de Navarre.

Le Peuple basque n'a connu que bien tard aucune souveraineté; ni admis aucun mélange avec les étrangers; ainsi qu'il est vérifié par l'histoire des Agots ou Gots.

Les Agots ou Gots étoient de la nation Gothique, et de la religion arienne. Ils étoient dans l'armée
Commandée

Agots,
cagots,
ou gots.

Commandée par leur Roy Alaric qui perdit la vie dans la bataille que lui presenta Clovis, Roy de France dans les plaines de Poitiers en l'année 506. La déroute fut continuée jusqu'aux limites de Bordeaux.

Parmi les fugitifs qui purent échapper à l'armée victorieuse, il y en eut quelques uns qui vécurent avec leurs femmes et leur famille dans le pais basque: Ils s'introduisirent dans les Pyrénées entre des précipices et des chataignières. Ces malheureux vaincus se virent forcés d'avoir recours à quelques colonies pour y demander l'aumône pour vivre. Comme ils étoient naturellement humbles, portés à faire plaisir, et qu'ils faisoient voir quelque habileté dans les ouvrages de charpente, attendu que la plupart étoient tonneliers; ils furent tolérés dans quelques peuplades ou colonies qui leur permirent de travailler. malgré cette Condescendance, ils n'ont jamais été admis aux charges municipales dans aucune partie du pais basque dans l'intervalle de 1250 ans.

Chose singulière! on n'a pas permis très long-temps aux gots de prendre dans les Eglises de l'eau bénite aux mêmes benitiers où la prenoient les autres fidèles: les premiers avoient un benitier séparé. d'une exclusion aussi bizarre qui apparut
à l'apostrophe

nota

à l'esprit de charité; on tire la Conclusion qu'il n'y a pas de peuple qui ait conservé la pureté de son Sang comme le Basque.

L'établissement des Gots dans le Languedoc est honorable à cette Nation selon le grand Vocabulaire français qui ne lui reproche rien d'humiliant comme le fait ce récit. un arret rendu anciennement flétrit l'honneur des Gots; mais un autre postérieur & de la même Cour, rétablit ces pauvres gens, à la place sans aucune distinction dans la classe de tous les autres hommes.

Catalogue des Evêques de Bayonne -
tiré de Doyhenard, avec des notes.

L'abrégé chronologique nous apprend qu'Iscausus Evêque en 384 de Bayonne, assista au concile tenu à Bordeaux, l'an 384 de Jc. Concile que Maxime fit assembler sous le regne de Valentinien II. pour y régler l'affaire de Priscilien.

Iscausus } Des l'année 511, l'auteur de la vie de Clovis nous apprend, tom. 1. Page 463 que ce Prince chrétien appela l'Evêque de Bayonne au concile tenu à orleans le 10 Juillet 511. Ceci se tire de l'auteur dit de la promenade, Page 224. Prouve des Evêques avant S. Leon.
S. Leon } qui vivoit suivant la Légende au IX. Siècle il passa jusqu'à la frontière d'Espagne puis que suivant les archives de Lesso, rapportés dans l'histoire récemment faite à Madrid, la chapelle de S. Croix de cette paroisse a été fondée par ce saint Evêque.

^{3.} Arsius } un Arsius circa annum 980 a aussi Siegé à Bayonne

^{4.} Raym. } Raymundus vasatensis, Episcopus profuit etia. Ecclesie Lapurdensi, anno 1040

^{5.} Raym. } Raymundus II. Superioris nepos, anno 1063 Bernardus, Monachus, è Pago Astaracensi ori-

^{6.} Bernad } undus, ab anno 1080 ad annum 1119, quo ad archiepiscopatum Ausciensem Evectus fuit.

^{7.} Garcias } Garcias, anno 1120.

^{8.} Raym. } Raymundus martinus, circa annum 1130

^{9.} Arnald. } Arnaldus Lupus Bessabatus, circa annum 1141.

Injeta historiam Bayonne, ac Phore.

Jusqu'ici les Evêques de Bayonne se nommaient

Evêques de Labourd. hoc nomen servabat. ad annum 1138. Et Episcopi atque vice-comites istius

urbis, Lapurdensis audiebant non Bayonensis.

Doyhenard. Pag. 540

nota } Depuis 1159 jusqu'en 1177. Bayonne eut deux

Evêques à cause du Schisme, à l'occasion des Papes Alexandre III. & Victor III. ou octavien antipape.

L'un des Evêques Siegait à St Jean pied de port

& l'autre à Bayonne suivant Phore Page 226.

L'antipape mourut en 1164. fist. fleury. Livre 71.

Depuis 1378 jusqu'en 1429, il y eut encore Schisme

& un Evêque à Bayonne & l'autre à St Jean

pied de port. fleury. 15 Siècle, an 1429.

^{10.} Arnald. } Arnaldus formatellus, anno 1149.

^{11.} Fortan } Fortmerius, circa annum 1160.

- ^{12.} Epitome } Petrus Bernartus d'Espelotte, issu des Barons de
ce nom, 1170.
- ^{13.} Admarinus } Ademaricus qui interfuit concilio Lateranensi
anno 1179. Dans ce Concile, il fut ordonné de
prononcer au Prince l'Excommunication contre les
Soudoyeurs & Protecteurs des Aragonnois, Navarrois,
& Basques qui n'avoient aucun regard ni pour l'Eglise
ni pour le Roy. fest. fleury. ltv. 73.
- ^{14.} Lacarre } Bernardus Lacarranus, anno 1186, & inde ad
annum 1206. anno 1190 à Ricardo Anglie rege &
Duce Aquitanie, parti copiarum quas ad Sacrum
Bellum parabat profectus, in Palestinam profectus Est.
- ^{15.} Raymondus } Raymondus Hilchmy Doursacus, ab anno 1213 ad
annum 1250. & iuxta Dnum Lessops, ad annum 1256
- ^{16.} Gaite } Sandius haxius, vel halchius (quit ita un faitz)
oui, ltv en 1259. Prefuit ad annum 1277.
- ^{17.} Manxuius } Dominicus Manxuius s. sebastiani oriundus,
anno 1279. prefuit ad annum 1302. il acheta
subsant les archives du chapitre, vers l'an 1280. —
conjointem. avec le chanoine, une terre.
- ^{18.} Annatus } Arnaldus Raymondus montanus, electus anno
1303. Mortuus anno 1307.
- ^{19.} Petrus } Petrus Martinensis, sive Marennius, anno 1309
ad annum 1312. iuxta Dnum Lessops.
- ^{20.} Bernardus } Bernardus Villanus, anno 1315 ad annum sequenti
- ^{21.} Maslac } Petrus Maslac anno 1317. ac 1318. histoire de
Bayonne, fol. 73
- ^{22.} Joanninus } Petrus San-Joannius ^{de harpussen} monachus Dominicarius,
anno 1319. ad annum 1356. iuxta Dnum Lessops.
- ^{23.} Dupin } Guillelmus Dupin, an. 1356 ac 1359. vocatur Dnum
guillelmus Bernartus Dupin. facent yhenardus
ac s. Marthe

- ^{24.} Vitalis } Guillelmus Vitalis San Joannis, anno 1359 ad
an. 1370
- ^{25.} Orasch } Petrus Orasch, franciscanus anno 1371. ad 1383.
iuxta s. Marthe
- ^{26.} Riboranus } Bartholomeus Riboranus, monachus ab anno
1383 ad 1392.
- ^{27.} Graetas } Gracias Fugius, monachus augustinianus, anno
1392. il a écrit une histoire de navarre.
- ^{28.} Vernetus } Petrus vernetus, ou Duverniet, 1406 ad 1456
- ^{29.} Mauloc } Petrus Mauloc, post Duverniet.
- ^{30.} Laborde } guillelmus arnaldus de Laborde, anno 1459
ad 1499, & iuxta alios 1464.
- ^{31.} Jacobus } Jacobus, monachus Dominicanus, de quo
dubium inter auctores.
- ^{32.} Joannes } Joannes Barreus ab anno 1479 vel 1489
Bauer } ad annum 1500. il est nommé avant l'évêque
d'ax aux États tenus à l'Eglise d'ampclune
en 1495 pour le Sacra. de Jean d'albret Roy de nav.
Portrandus Lahet (de Jax) 1504 ou 1507, —
il fut curé de s. Joandebat, mortuus an. 1519
à Basusary, ac translatus Bayonam, an 1520
- ^{33.} Batriet } Hector d'aght, de Rupefort an 1520 ad 1524.
- ^{34.} Sictor } Joannes de Bellay, postea Cardinalis, anno
1529 vel 1535. mortuus Rome an. 1560
- ^{35.} Joannes } Joannes de Bellay, postea Cardinalis, anno
1529 vel 1535. mortuus Rome an. 1560
- ^{36.} Stephan- } Stephanus Poncherus ab anno 1542. ad 1550
Poncher- }
- ^{37.} Franxinius } Joannes franxinius an 1551. ad 1565. fest
legatus Henrici II. Regis in germania.
- ^{38.} Monsterius } Joannes Monsterius, ignotatur, quelques
uns le placent en 1565.

24.
 37. Sostandus } Joannes Sostandus ab anno 1562 ad annum
 1578. il Croix d'Arcaïn & fix batir la
 Maison d'Arceuba qui subsiste.
40.
 Maurinus } Jacobus Maurinus Ep. anno 1579, ad annum
 ou Mory } 1593. quo mortuus.
41.
 sedes vacat } ab anno 1593. ad 1598. ob Henricum IV. adhuc
 foroticum
42.
 l'chaïn } Bertrandus l'chaïnus, de Baygorry, anno
 1598 ad 1618 quo fuit traductus ad Archi-
 episcopatum Tironensem. moritur natus 82
 annos.
43.
 claudius Ru- } claudius Ruil, 1621. traductus ad Episcopatum
 chin, Demarct } Andegavensem. anno 1628
44.
 Henricus Be- } Henricus Bethun, 1626, en 28.
 thunus }
45.
 Raymundus } Raymundus montanus, 1629. Ep. obiit anno 1637.
 Montanus } post fundatum visitationis canobium; aillius il.
 ut attribui à l'évoque suivant fouquet, 1648.
46.
 fouquet } Franciscus fouquetus, 1638 ad annum 1648.
47.
 Joannes Dolce } Dolce, 1645. ad annum 1681. quo moritur à oser.
 il eut l'avantage d'impari la Benediction
 nuptiale en 1660, à Louis XIV. dans l'Eglise de
 s^t. Jeandelus, dont M. foyet fils d'Ichabiazque se
 trouvoit curé. La Maison du P. Seigneur évêque
 avec la chapelle oinè se voit encore à l'holly.
48.
 Gaspar de } Gaspar de Priede, Ep. 1681. mort en 1682. allant à
 Priede } Peyrus de sa Patrie.

- 25
 49
 Lalanne } Leon de Lalanne Bourdelais, Ep. 1683, mort dopo
 plexie en 1700.
50.
 Beauvais } Renatus franciscus de Beauvais, 1^{er} nov^{br} 1700,
 mortuus anno 1707, crant transféré à Toulouse
 & puis à Narbonne.
51.
 Drouillet } Andrie Drouillet, 1707. mortuus anno 1727 chez les
 Recollets de s^t. Jeandelus
52.
 Lavitay vill } Guillaume Lavitayville, Parisien, an 1728, meurt
 chez lui en 1734.
53.
 Bellefonds } Bellefonds, anno 1736, à Bayonne delà archevêque
 d'Arles, & puis de Paris.
54.
 Beaumont } Beau mont, anno 1738, à Bayonne, de là archevêque
 de vicenne, puis de Paris, y meurt l'an 1774.
55.
 Darache } Guillaume Darache, Bourdelais, 1742. meurt en 1774
 Père des Pauvres.
56.
 Laferonnays } Julius Laferonnays, an 1776; évêque de s^t. Brieur,
 ensuite de Bayonne, puis de s^t. Lizeux en 1783.
57.
 ville vicille } Stephanus ville-vicille, 1784. jusqu'à 1790, meurt
 } en nov^{br} 1793. au Convent d'Olive en Espagne
- 58
 Loison } Joseph-Jacques Loison, sacri le 14^{me} novembre, 1802
 c'est il par suppresant de ne pas voir l'évoque à Bayonne
 depuis le 3^e siècle jusqu'au neuvième ou environ.
- 59
 60

autre dialogue s^t. Leon. La raison en est
vraisemblablement que les Normands & d'autres
nations infidèles ravagèrent cette contrée & y
introduisirent l'idolatrie qui dura jusqu'à
l'arrivée de s^t. Leon dans le Pais de Basque.

ORDRE observé dans le Synode tenu
à Bayonne l'an 1577 & qui a été observé dans
tous les temps dans les assemblées du clergé
Subsécre de Bayonne.

Le Chapitre de Bayonne cath.
officiars in corporis christi
Le Curé majeur
Le Prieur de s^t. Nicolas.
L'abbé de Lattouze.
L'abbé d'Urquain
archipêtre
de Labourt
Le Curé de s^t. Leon (Anglet)
Le Curé de Biarritz
Le Curé de Saint-Jean
Le Curé de Bidart -
- de Guéthary.
Le Curé de Basurary.
Le Curé de Arzacq.
Le Curé de Arbonne -
- de Arzacq.
Le Curé de s^t. Jean d'Ul
Le Curé d'Ursoigne

Le Prieur de Guanoa
Le Curé d'Harzayen
Le Curé de Guisson
Le Curé de Bardos
Le Curé de Briscus et d'urt
Le Curé de Villefranque
Le Curé d'Ainhoc
Le Curé d'Arcain
Le Curé de s^t. Pierre d'Harroul (s^t. Pie)
Le Curé de Sare
Le Prieur de Gortor. Couraides
Le Curé d'Espelitte
Le Curé d'Ustau
Le Curé de Cambo et Larressore
Le Curé de Halsu
Le Curé de Jasse
Le Curé de Macaye
Le Curé de Garro (Gurucarte)
Le Curé de Mendiondo
Le Curé de s^t. Jean de Buis (Muguer)
Le Curé d'Urcuit.

notay Ciburu, Hondaye, Luchova, urt, s^t. Pierre d'Urso, et
Boulac n'ont été origis en Basques qu'après l'époque
de 1577.

archipêtre et officialité de Fontis Rabida.

Les Curés d'Uru, urso.

Lero

Nentoria

Oyarcon

Pavage

archipêtre et officialité quinze Villarum

Les Curés de Lesaque

Bera

Erchelar

Aranzatz

d'haritz

archipêtre et officialité de Lorin

Les Curés de s^t. Etienne

s^t. Michel

Oreguy, in arbari.

s^t. Leoladie, ou Legane

Dona-maria

Ortiz, ou d'Ortiz

Sumbilla

d'Uruéan

Zubieta

archipêtre et officialité de Bastan

Les Curés de Vateo

Maya

Argileusta

Eligonda

Ucondo,
 de las Calasmota
 Jucuta
 Siguaou Sibigua
 araita
 Bemota
 albandointa
 garsainh
 harircon

archiprêtre de Cize et de Baygorry

Le vic general et officiel de St. Jean pied de port. le prêtre major

Les curés de St. Marie d'inhart

St. Marie d'ancilla

St. Michel le vicier

St. Martin

Saro

St. andré de Bascasson

altqueta

St. Martin de Johannis (Lekhenborg)

St. venem de Mondib.

vill-nave.

la suite a l'apage suivante

St. Marie de Behordiguy

St. Julien d'ascarat

St. Jean de Busmaritz

St. Pierre de Usaguo

de unuttia et harrieta

St. Laurent d'Ipura

de la Magdelaine

St. Marie de Bustine

de villa nova (hinborg)

nota / C'est en 1712 que se fit le change des Benefices entre Mgr l'Evêque, le chapitre de Bayonne, et les chanoines de Nonnevaux. Ceux ci firent un retour de 11000 Piastres qui furent placés pour l'évêché et le chapitre de Bayonne. Le bien de l'église de Bayonne en Espagne, étoit beaucoup plus considérable que ceux de Nonnevaux en France. Le Pape et les deux Roys de France et d'Espagne approuvèrent le traité en 1712.

Denombrement fait avant 1650 des maisons et feux de la ville de Bayonne et de celles de chaque Paroisse du Pais de Labourt

Bayonne environ 900 Maisons habitées. On comptoit 10 à 11000 Communians; un tiers plus de femmes que d'hommes, et environ 4000 Enfans. La Bastion qui s'étend à une demi-lieue au delà des portes de St. Leon et de Nouvelle comprenoit environ 300 Maisons, 1200 Communians et 400 Enfans

Suite du denombrement

Mundaye	250	Biancha	300
Uruyne	750	arbone	150
Biziata	30	Ahetze	107
Cubeburn	500	arcain	260
S ^t . Jeandolus	800	Sare	298
Guethay	150	S ^t . Pée	450
Bédant	160	Serés	13
ville franque	400	urtarita	500
S ^t . Pierre d'irube	80	ainhoa	100
Muguerre	260		
arcuit	200		
Briscus	300		
harxonon	700		
Mondlonde	211		
Macaye	180		
Luhosa	70		
Itzatu	300		
Lapelette	300		
Qurade	100		
Larrosse	170		
Cambo	330		
halbin	100		
Saten	100		
vacangus	160		
Baswanay	44		
anglet	270		

Bayonne

une partie du chateau vieux
fermoit l'ancien fort de Labourt,
et la résidence du Tribunal de la
cohorte de la Novempopulanie.

En 1170 Richard Roy d'Angl^e
accorda a la ville de Lapurdum
aujourd'hui Bayonne certains
privileges dans les quels il est
fait mention de Pierre d'apellette
Evêque de Labourt, de Garesa,
de Navailles, d'ortze, de marian
de S^t. Pée, de Jean d'apellette,
d'arthubie, de Belzunce,
d'armendaritz

d'armendaritz, de Raymond de Sault, de Porambure,
de S^t. Martin, et de Garro avec arnaud Vicomte de
Labourt ou Bayonne.

nota d'un observateur

= En 1170 dit il, il ne reconnoit point de Richard en ang^l
= mais bien Henry II. Pere de Richard qui lui succeda, le
= quel acquit la Guienne et beaucoup d'autres provinces,
= pour avoir été assés delicat pour Epouser Eleonor
= heritiere de Guienne, femme plus que galante, que Louis
= le Jeune Roy de France avoit repudiée.

Bayonne a souffert trois Sieges. Le premier en
1177. Richard Duc de Guienne et fils d'Henry Roy d'ang^l
mal satisfait de la conduite d'arnaud de Bortrand
Vicomte de Labourt qui avoit manqué de lui rendre
ses devoirs, y mit le Siege et s'en rendit maître en
fort peu de temps.

Suit l'observateur

= d'arnaud Richard n'avoit porté le titre de duc de
= Guienne. avant cette Epoque Bayonne avoit été occupé
= prise par les aragonois en 1130.

Le 3^e Siege fut en 1523. Les Espagnols firent

Le 3^e Siege fut en 1523. Les Espagnols firent
avancer a fort petit bruit 30000 hommes. Le siegneur
de Lautrec se renferma dans la ville avec quelques
gentils-hommes seulement; L'assaut fut donné le 18^e
7^e br

Sept^{br} il dura trois jours et trois nuits sans discontinuer. Il n'y avoit aucunes troupes réglées dans la ville. — M. de Lautrec se signala par sa valeur: il força avec le secours de la Bourgeoisie les Espagnols à lever le siège, après avoir laissé dans les fossés et autour de la place un nombre prodigieux de leurs morts.

Le 2^e Siège fut en 1451. Cette ville fut prise — alors et réunie à la Couronne avec le reste de la Guienne par Charles VII. ce fut après avoir soutenu plusieurs assauts.

C'est vers le milieu du 12^e siècle que le nom de Labourt changea en celui de Bayonne par la raison de l'extension — vers les deux rivières de l'Adour et de la Nive. Le port ayant paru avantageux et bon, il fut nommé Baia-onas, et ce dernier nom devint celui de la Ville.

Garcias étoit vicomte de Bayonne du chef de Reine son épouse. une de ses filles se étant mariée au seigneur de Sault Dupais de Labourt, Bertrand fils de cette fille de Garcias eut pour fils Raymond du Sault qui devint — chef de la maison vicomtale de Bayonne.

En 1233 Nicolas Lafit dudan de Labourt Gouverneur de Bax et de Bayonne.

En 1296 Brunel seigneur de St. Pei audan de Labourt, Gouverneur de Bayonne.

Jeannot seigneur Dandoin Gouverneur de Bayonne sous François I.

Cet andointz ou andoings étoit d'une maison allée à — nota/ celle de Gramont: il n'est donc pas ici question d'andoins de Bayonne.

C'est en 1680 que la citadelle fut bâtie à Bayonne.

En 1314 fut bâtie la ville de la Bastide clairneuve en Bas-navarre; par ordre de Louis Hutin Roy de France et de Navarre.

Comm^{tes} Religieuses, en Ville.

Le Couvent des Cordeliers est de 1224. et comme on verra la plus ancienne Communauté.

Celui des Jacobins est établi en 1225. Le Cardinal Guillaume Godin, religieux Dominicain et natif de Bayonne en est fondateur ainsi que des convents du même ordre à — arignon, et à Toulouse.

nota/ Plusieurs Maisons du Bourg neuf bâties sur le vol des Jacobins ainsi que l'implacement des Capucins font une redvance — annuelle à ces Religieux.

Le couvent des Carmes est de 1264. Il étoit placé hors de la ville il fut démolé en 1511, et ces Religieux furent transférés vers le port nommé Divorgies où ils sont actuellement. Boniface d'albairtz leur fit bâtir l'Eglise et le Couvent.

Le Couvent de St. Claire est très ancien: on ne sait pas exactement la date, mais il étoit déjà assez considérable — en 1350. Ce Couvent étoit auprès des murs de la ville vers la porte Mousierolle. Le Roy François I. le fit démolir en 1520. Ces Religieuses furent de bord transférées au lieu où sont — actuellement

actuellement les nouvelles fortifications qui joignent le
château neuf.

Une division survenue parmi les Religieuses de St. Claire,
occasionna une division entre elles. Les unes furent à
Faldaracou ou Sorhuetta à Tatsou; elles y restèrent jusqua-
1686 époque à laquelle elles furent cloîtrées dans le
monastère de St. Claire. toute la Comté fut alors réunie.

Cet événement de la séparation de ces religieuses eut lieu
pendant le schisme dans l'Eglise de Bay. C'est en 1680 que
cette Communauté fut transférée à l'endroit qu'elle
occupe présentement.

note. qu'il n'est pas facile de concilier le contenu de ces neuf lignes.

Les Augustins dont l'ancien couvent étoit hors la-
porte de St. Leon, assés près des murs de la ville, ayant eux-mêmes
acheté un terrain où se trouve leur couvent ils y furent
transférés en 1525. on ne connoît point le nom du premier
fondateur du couvent de ces Religieux. On le croit de
fondation royale: ils alléguent que les armes de France étoient
sur le frontispice de la porte de leur Eglise. Les mêmes armes
furent soigneusement transportées dans la ville au temps
du démolissement de leur premier couvent: elles se trouvent
aujourd'hui à l'entrée de leur nouvelle Eglise.

Les Capucins ne sont établis à Bayonne que depuis
nov. 1615. Leur fondatrice est la princesse Elisabeth la-
quelle passant à Bay. pour aller épouser Philippe IV demanda
à l'évêque et à la ville cet établissement. Cette Princesse
assista à la plantation de la Croix.

Le Couvent de la Visitation a été établi en 1648 par
les soins et zèle de M. Fouquet évêque de Bayonne.

Le schisme mentionné à l'apage vis à vis dura dans
l'Eglise de Bay: sous l'Épiscopat de trois archevêques d'auch
dont l'un se soumit à l'antipape Clément VII. C'est
Jean Flandrin. Jean Darmagnac son successeur
reconnut un autre antipape, Beronger Gillot aussi
archevêque d'auch fomenta long temps le schisme
notamment en l'Eglise de Bay où il y avoit en même temps
deux évêques. L'un résidoit à Bay et l'autre à St. Jean
Pied de Port avec quelques chanoines qui y faisoient le
service divin. J'ai trouvé quatre ou cinq évêques qui ont
été dans le schisme à Bay: à St. Jean Pied de Port.
* (Le Jour de St. Fabien et St. Sebastian, on fait à Bay
une procession pour accomplir le vœu que firent les
Bayonnais en 1517 à l'occasion de la peste qui affligea cette
ville. Le Clergé de St. Jean de Luz, fait autans il faisoit plus auparavant
1745 car cette procession se faisoit tous les mardi.
on fait le Jour de St. Simon et St. Jude à Bay une
Procession générale par la ville en action des grâces de ce
qu'elle n'est pas submergée par les eaux de l'Adour qui
deborderont prodigieusement la nuit de cette fête en 1578. +
on fait le 8^e avril à Bay. une procession hors la porte
St. Leon, en action de grâces de ce que cette ville fut
préservée de la raiison du nomme Pedro meunas qui voulut
l'abîmer aux Espagnols en 1651.
celle qui s'y fait avec l'ordre de Solennité le Jour de la
Pentecôte est en Commemoration de l'entrée de St. Leon dans
cette ville.)

+ vers 1560. un ouragan ferma la baie de Bayonne pendant deux siècles; après la guerre, les Bayonnais ayant repris leur
ancien Centre, la ville, pour action de grâces, fait une procession hors de la porte des St. Simon et Jude.

Les articles sur Bay: sont presque tous tirés des archives de cette ville & du diocèse de Bay, par m^r Bertrand Campagne-Consul & premier avocat du Roy au Présidial de Bay: imprimé à Pau en 1633.

notaf. Serote par délicatesse qu'on auroit omise la devise de numquam polluta, qui contraste si fort avec l'acte que l'on trouve parmi les pièces déposées à la tour de Londres (et dont le savant Nymmer a fait une Collection aussi laborieuse qu'utile pour l'histoire) In pardon accordé l'ans 1401 par Henry IV. Roy d'Angleterre, aux habitans de Bay: pour crime de Rebellion?

Établissement de quelques Eglises et Cornées

C'est en 1398 qu'il fut permis aux hab.^s de se faire de bâtir une petite Eglise avec le cimetière de m. d'Arthubie de m. Congerie curé d'Arthubie et des abbés & curés de la paroisse: sous l'ordonne le Comte de Mgrs Evêque de Bayonne.

C'est vers 1530 que Cubiburn commença à être bâti, et en 1530 fut acheté l'emplacem^t de l'Eglise.

En 1506 fut fondée la chapelle dédiée à la vierge à halton, par Martin duhalde & Marie de haize. Elle fut érigée en Eglise paroissiale en 1512 du Comte de Mgrs de Larruore dont halton formoit un quartier. ce Curé étoit en même temps abbé d'Arthubie, et se nommoit v. Martin.

En 1163 Bertrand vicomte de Labour fonda l'abbaye de la Honce.

Pierre amais Seigneur de la Honce grand homme de bien donna à cette abbaye en 1227 la terre de Beaune au pays de Mithie.

En 1164 fut fondée l'abbaye de s^t. Bernard près Bayonne.

La Collégiale du s^t. Esprit fut fondée en 1463. M^r. les

Chanoines de cette Eglise ont été réduits en 178 au nombre de

Le Couvent de s^t. Anne au s^t. Esprit fut achevé l'année 1623.

S^t. Jean de Luz

En 1160 Bertrand Vicomte de Labour (de Bayonne) fait en faveur de l'Eglise & du Chapitre de Bayonne une donation de Justice & autres droits Seigneuriaux de s^t. Jean de Luz. Ce Bertrand eut un fils du même nom qui fut élu en 1169 Evêque de Dax.

Le 15^e avril 1414 Les Chanoines de Notre Dame de Bayonne se plaignirent à Henry Roy d'Angleterre & duc d'Aquitaine que malgré leur possession immémoriale du lieu appelé s^t. Jean de Luz dans le pays de Labour, les s^rs^r d'Arthubie, s^t. Pei & Bombart — prétendent les mêmes droits qu'ils ont sur s^t. Jean de Luz. en conséquence le Roy maintint le chapitre de Bayonne dans sa possession et défend aux s^rs^r dessus nommés & à tous autres gentilshommes ou particuliers de former aucune prétention sur s^t. Jean de Luz ou les habitans.

En 1463 Louis XI. accorde pendant son séjour à s^t. Jean de Luz des privilèges aux habitans de cette ville. Les Privilèges ont été constamment renouvelés par tous nos Roys. Ce Roy de ce le 30^e août 1483.

Vers 1372 s^t. Jean de Luz arme des navires pour faire la pêche de la Baleine. Les Barques sont les premières en Europe, et peut être dans le monde connu, qui ont été attaquées & prises en mer, et dont les approches sont si redoutables. Leur premier essai fut dans leur Côte même où ces poissons venoient quelquefois. Leur Éloignement & le défaut de la boussole

La Procession que l'Eglise de s^t. Jean de Luz fait le jour de s^t. Fabien & s^t. Rocher & la reproche pendant long temps, chaque Mercredi, seroit elle pour le même service que la cathédrale de Bayonne, & la férie par vers depuis 1817, à l'occasion d'une peste qui affligea cette ville, & sans doute la Lurionne?

En 1560 Le Roy ordonne qu'on choisira deux
deputés en tout, d'irruigne & de Cubitern, & deux de
S^t. Jean de Luz, pour assister au chargement & décharge
des navires; les quels deputés prêteront serment de
fidélité entre les mains du Bayle de S^t. Jean de Luz,
qui devra donner suivant l'ancien usage les
Certificats ce Concernans.

En 1563 Le Roy Charles IX. vint à S^t. Jean de Luz
pour voir l'astuc Reine d'Espagne. Il y trouva
le pont trop petit pour y faire passer le train de
leur Majestés. Ce Prince ordonna au pais de Labourt
de faire un plus spacieux; ce qui fut exécuté.

En 1565 ce Monarque confirma tous les privilèges
sur des motifs, et il dit, plus grands que jamais.

En 1576 Henry III. les renouvela encore.
Ce premier nouveau Pont ayant été détruit, le
Pais de Labourt ne voulut pas contribuer à la
Construction d'un autre pendant plusieurs années.
on passoit dans des Bateaux, & plus de 500
personnes sans compter beaucoup de Bestail
pérorient dans la traversée de la rivière. les
Communautés de S^t. Jean de Luz et d'irruigne
touchés de ce desordre, et sur le refus du Pais de
Labourt pour la construction du pont, le firent
elles memes. Ce pont fut achevé en 1606. on le
fit où le pont actuel se trouve placé.

Henry III.
Mort en 1589
par la main
de Jacq. clém.

En 1570 La seigneurie de S^t. Jean de Luz fut vendue
à ses habitans par le chapitre de Bayonne avec
tous les droits honorifiques.

En 1606, Philippe II. chassa d'Espagne tous les Juifs.
Quelques uns en passant restèrent ici, à S^t. Jean de Luz:
Et une fois pretexté de vouloir faire la S^t. communion
pascale, après avoir communi cacha la S^t. hostie, après
l'avoir eue de sa bouche et la mit dans son mouchoir.
De quoi M. de Licardi^s prie & vicaire s'aperçut et celui
ota tout le Bourg alarmé prit cette sacrilège et la
brûla toute vive avec son Toyseau et bijous sans aucun
formalité. De quoi les Juifs s'en plainquirent à la Majesté
(Henry IV) & après incontinent on les chassa tous, on il
n'y a pas un seul. Digne de Larralde prie. dud. S^t. Jean de Luz

±. il devoit
être de sasce-
reneas.

x de samin
handiana.

Henry IV.
mort en 1610

En 1609 M. M. d'Espagne President et de Lanore
Conseiller au parlement de Bordeaux furent commis
pour faire le procès aux Sorciers ou prétendus
Sorciers du Pais de Labourt.

un livre écrit par le même M. de Lanore cite
un grand nombre de particuliers de nos pais
convaincus et et de tortilège, et exécutés en
Conséquence. suis. M. Thoni le nombre est de 600.

Les Bayle et Jurats de S^t. Jean de Luz prennent
partie contre M^r. les Poëtes Lamans, Lason, & de
Barretrenea, ainsi que contre trois autres
convaincus

convaincus de sortilège sur la deposition des temoins. Ils firent appel de la sentence rendue contre eux par les Commissaires devant le Juge de l'Eglise par M^r le veque ou son official. Ils sont deboutis de leur demande, l'officialité de Bayonne étant suspecte et recusable; le veue des arguis Com. le clere au parlement de Bordeaux assiste a la deposition des temoins contre ces mêmes Pectres. Sur le point d'être dingés, ils s'evadent de la prison.

Unde une femme d'une famille d'Arcain - Charquibéuad avanie en age, fut pour accusation de sortilège brulé a la place d'Arcain. il fut le premier exécuté.

Le Pectre Miguelena de Ciburn, Confesseur et de grand age, ainsi que Bocal Diaire, furent pour parolle accusation brulé a Bayonne. ce Bocal fut convaincu d'avoir dit au Sabbat tenu dans l'Eglise de Ciburn, trois Mens. il avoit eu dit on plus de 200 Ecus d'une offrande faite par lui a ce Sabbat. Bocal entraine par l'illusion et par une imagination ridiculement frappée convient du fait dont il est accusé; et pour toute justification il dit qu'il avoit feint de Celebrer au sabbat pour s'exercer aux Ceremonies de la messe avant de la dire publiquement dans la paroisse. ici toute observation seroit superflue: le prejuge d'un temps et l'aveuglement des esprits -

des esprits parlent assez, et disent tout.

En 1612 Etablissement des Recolets a S^t Jean de Luz. a cette Epoque les Bayle et Jurats de cette ville étoient M. M. Haraneder, Dematzou, Hirizoyen, Sicarsy, et Urritzague. Le Sieur Jeannot Haraneder étoit l'Indic de ces Religieux.

Cinq de ces Religieux furent d'abord placés au quartier d'Urburn. apres y avoir demouré quelque peu de temps, ils demanderont l'implacement qu'ils occupent presentement. S^t Jean de Luz qui se regardoit seul propriétaire du terrain, leur accorda, et fit transporter les matons avec necessaires a la nouvelle construction.

Il y eut des grandes discussions entre les Commun^{tes} de S^t Jean de Luz et Ciburn au sujet du terrain accordé sur lequel Ciburn formoit des prétentions, ainsi que M. Durthebie et Urrizague: on n'entre point dans le detail de ces discussions: on le trouve dans l'acte de la fondation de ce monastere. on se borne a dire que M. De Gouges conseiller du Roy se trouva a S^t Jean de Luz dans cette conjoncture et que ce Magistrat sans entrer dans le fond des prétentions respectives, appaisa tous les esprits, et ordonna que l'Eglise du nouveau couvent seroit dédiée a la Vierge d'Orléans. L'acte de fondation rapporte au long le sujet de cet Etablissement.

En 1627 Lettre de Remerciement par M.
Phelypeaux avec cette adresse. A M. M. les
Baillie et Jurats des^s. Jean de Sable

L'isle de Rhi
Secourüe
vers 1621.

Ce Ministre leur dit qu'il a reçu la lettre
par laquelle ils lui donnent avis qu'ils ont
Equipé armé, et envoyé quinze Pinasses vers l'Isle
de Rhi avec des choses necessaires. Il leur marque
qu'il en a informé le Roy qui leur en fait un bon
gré, et leur offre ses services. Cette lettre est
datée de S^t. Germain en Laye, le 26^{bre} Sep. 1627.

En 1632 Louis XIII. dit qu'il renouvelle les
Privileges des habitans de S^t. Jean de Sable, en
Consideration de la fidelité et affection qu'ils ont
toujours fait paroître au bien du Service des
Rois nos Predecesseurs, et pour les gratifier d'avoir
Secourüe l'Isle de Rhi (dont la cite paroissoit
= prochaine) avec les pinasses et marinnis, lorsque
= elle estoit assiégé par les Anglois. Pels sans les
propres termes de Louis XIII.

avec de ce Secourüe
par Louis XIII. le
1632.

nota, Il est bonnant que les archives de Bayonne
et l'autour de l'histoire de la Rochelle attribuent
aux Bayonnnois l'avantage de la gloire du service
essentiel rendu à la France en jetant du secours
signalé dans l'Isle de Rhi dont la cite paroissoit
inviolable.

La lettre de M. Phelypeaux qui existe en original
3 ans les

dam les archives de S^t. Jean de Sable, et la declaration
formelle du Roy sont sans doute plus que suffisantes
pour confondre une erreur aussi frappante. Le Roy
arceve Orateur qui a écrit depuis l'histoire de la
Rochelle aura été vraisemblablement induit à
cette lourde erreur par les memoires du Bayonnnois.

Cette belle expedition fut faite à S^t. Jean de Sable:
tous les Equipages estoient barques. Ce n'est pas
Bayonne, C'est S^t. Jean de Sable qui a informé la Cour
de l'envoy d'un secours aussi utile. un D^{ns} Bagnette
de S^t. Jean de Sable estoit armateur de cette flotille.
Celui ci avoit pour Coassossie dam ce armement
un Dandointz de Bayonne. C'est toute la part que
cette dernière ville doit et peut presenter au service
important rendu à l'Isle de Rhi: service qui fit
lever le siege de cette place chef du Pais d'aunis et du
Poitou.

Dandoins
de Bayonne

L'Entrepris de ces Pinasses estoit d'autant plus
hardie et d'autant plus heureusement conduite,
quelles passerent sous le canon de l'Escadre ennemie.

L'Espagnol } En 1636 une armée Espagnolle est à S^t. Jean de Sable
à S^t. Jean de Sable } et dans ses environs. Elle s'empare du fort de Sable,
brule quelques maisons, fait des fortifications
à Bordagain, Cibury et S^t. Jean de Sable.
Louis XIII. Le Roy de France envoya un corps d'armée en
Labourt

Labourt commença par le Duc d'Espernon Gouverneur de la province. Elle Campa à la petite saurlante, celle des ennemis après le séjour d'un an entier dans le Pais basque se retire en Espagne.

Le Gouvernement du six boa fut donné aux Sieur Dubourg Cap.^{tn} au Régiment de Picardie. Il le poussa quelques années; mais ses vexations exercées sur le peuple ayant été représentées au Roy, ainsi que l'insubilité de ce fort; S. M. ordonna la demolition.

ursulines
Établies.

En 1639 furent établies les Dames ursulines. Dame francoise de Chiban veuve de M^r. Martin de hirgoyon, accompagné du S^r. Davrieux Juras de S^t. Jean delur et représentant cette ville, fut au couvent de S^t. ursule au faux-bourg S^t. Esprit les Bayonne demander quelques Religieuses: Il en obtint trois qui furent les premières établies au couvent de S^t. Jean delur. ce fut le vieux hôpital que la ville ceda pour cet établissement. La même Dame francoise de Chiban en devint fondatrice. Elle donna 10000^l pour cet objet, et elle entra elle même religieuse dans le nouveau couvent.

En 1718 Le Seigneur Evêque Jules Ferron de la feneonais, touché en alarmes que la mer donne et pris que chaque année à ces Religieuses, concit et excita le pieux dessein de leur bâtir un asile, à S^t. thurbum, mesinant

une quote qu'il fit faire ^{dam} sur son Diocèse.

En attendant que ~~le~~ le nouveau Couvent fut bâti ce Seigneur Evêque les transféra en sonne ^{dam} l'hôpital, le ^{du} mois de ^{l'an} 1718

En 1784, le 9^e d'octobre, un vicairé general fit la Benediction de la nouvelle ~~église~~ chapelle dans le nouveau couvent, où les Religieuses s'étoient déjà transportés depuis quelques jours sous les auspices de leur Directeur Lon M. arnauld Pager.

En 1643 s'y passerent ces fameux dombles occasions ^{par} deux partis déclarés et armés l'un contre l'autre au sujet de la charge de Baillif. La pluralité des suffrages des Parroissiens du Pais de Labourt devoit en déterminer le choix. La Concurrence vouloit entre les Sieurs d'urthubie et S^t. Pie. Ceux qui tenoient pour le premier étoient distingués par la denomination de Sabel-curi: et ceux qui étoient pour le second sous celle de Sabel-gorri. Il se commut à ce sujet beaucoup de desordres et des meurtres. Le S^r. d'urthubie fut reconnu Baillif de Labourt.

En 1654 Pedro münos mantilla, natif de Logroño en Espagne, homme de grande invention logea à S^t. Jean delur dans la maison de Garrangaenea à côté de la croix de Pierre d'ithurburn chez Pedro felquiere Portugais, et maria Garay conjoins

Bayonne
sauvi-
comme en
1595.

Conjoins. C'est un Espion qui entretenoit une correspondance avec le Sieur Batteville general Espagnol. La trahison fut decouverte par les dits Conjoins qui en donnerent avis au Baillie de S^r Jean de Lur. Celui-ci oubliant dans ce moment l'autorite qu'il avoit en main, informa de l'evenement le S^r d'Arthubis comme Baillif. Celui-ci se rendit a S^r Jean de Lur a la tete des hommes armés: il fit arrester Pedro-muños le quel fut condamné a mort et execute a Bayonne le 1^r avril 1661.

C'est en 1660 apparence de cet arretement (dit-on) que le titre de Vicomte fut accordé aux d'Arthubis. La Ville de Bayonne reconnut aux Conjoins filguire et Garay delateurs une pension viagere de 300.^l

nota/ une tradition porte que Pedro-muños fut surpris a Eche-handia vis a vis Candauinea, fabriquant les clefs pour entrer a Bayonne.

Marriage de Louis XIV.

En 1660 fut celebre a S^r Jean de Lur l'auguste Marriage de Louis XIV. avec l'Infante d'Espagne. Le Roy estoit logé dans la maison de Mocoinea ou Lohabaganea, La Reine a chanoinea. Le duc qui alloit du logis du Roy a l'Eglise estoit tendu de riches tapisseries. L'Evêque de Bayonne (Dolce) en habits pontificaux recut

La Conférence p^r la paix commença en août 1659. Elle finit en moins de quatre mois: a leg^r Juin 1660, le Marriage fut celebre, comme on sçait.

Leurs Majestés a la porte de l'Eglise, et apres avoir dit la Messe, il benit leur mariage. La Cour fit cette Ceremonie celebre en faisant jetter au peuple une grande quantité de pieces d'or et d'argent fabriquées expris pour la Solemnité dont il s'agit. Ces Medailles qu'on appelloit pieces d'allegresse, representent le Roy et la Reine; et dans le revers la ville de S^r Jean de Lur sur laquelle tombe une pluye d'or avec cette inscription latine, Non latior albos

L'Eglise de S^r Jean de Lur conserve un monument precieux de cet illustre evenement. C'est une Chapelle ou Vase Sacré, avec un assortiment propre a la Celebration de la S^r Messe. Elle tient cet honorable present de la pieté du Roy qui y a reçu la Benediction Royale.

Le jour de la fête Dieu qui se trouva le 21^e de May, Sa Majesté assista a la procession Solemnelle qui par extraordinaire passa par la Rue d'Ortizonaia.

L'anniversaire ou l'obit du 9^e Juin a été fondé a S^r Jean de Lur par une Dame de Mocoinea en Memoire du jour celebre du Marriage du Roy.

En 1660 Le Roy accorda pendant son séjour a S^r Jean de Lur l'amnistie generale de tous les excés commis au sujet des Sabot-cours et Sabot-gorris dont il a été fait mention cy dessus. Les archives de l'Hotel de

L'Hotel de ville de S^t. Jean de Luss officent de vices-
titres assez intéressans et curieux qui ne sont pas
rapportés dans le chapitre qui vient d'être traité,
et qui paroît en avec quelque fondement un peu
trop ample aux yeux des ceux qui ne font pas
un intérêt particulier à ce qui concerne S^t. Jean de Luss.

on n'a pas eû devoir parler de la descendance à S^t.
Jean de Luss de M. Pistorand d'Arthubie en 1624
à la tête d'un grand nombre d'habitans d'Auzagne
qui firent à deux heures après minuit l'enlèvement
de quelques Peïdonies; ni du meurtre commis à
ce sujet sur la personne d'un S^t. Leparace Juvate de
S^t. Jean de Luss. Cela demanderoit un long détail.

on passe également sous silence le transport d'un
Baïlle de S^t. Jean de Luss à la tête de cent hommes
armés à Villefranque. on ne veut pas rappeler
ici le meurtre de Pivot, ou Lieutenant de Pivot
de la Marechaussée (Larralde) par les Domibardans

noblesse

In 830 { Ignace de Lalanne Basque d'Arthubie de Cize, prés-
S^t. Jean Pied de Port, parvint par sa valeur d'atemp
d'Eneco arista 1^{er} Roy de Navarre, à la première
charge militaire, en 830

nota/ on trouve dans les anciens titres de cette maison
que son vrai nom est Larrea, c'est à dire Lalanne,
mot Gascon qui signifie Lande.

et Eneco

et Eneco arista selon M. Doyhenard, fortait,
de la maison Vicomtale de Baygorry.

Les familles de Lalanne établis à Paris à
Bordeaux et à Dax, tirent leur origine de cette
maison de Lalanne près S^t. Jean Pied de Port.

nota/ Baïlle et Historien de Béarn ne pensent pas
que cet Eneco arista sortoit de la maison vicom-
tale de Baygorry.

En 1007 fleurissoit Guillaume de S^t. Pie ayeul
S^t. Pie { de Brunet de S^t. Pie gouverneur de Bayonne -
en 1296

La Maison et biens de S^t. Pie furent vendus ou
engagés en 1450 en faveur de la maison d'Amou.
un Maître et un hingoyen sont témoins de
cet acte.

1516 { Jean de S^t. Pie Baïllif de Labourt en 1516 -
Ce dernier s'étant allié avec la maison d'Amou,
la charge y resta jusqu'à ce qu'elle entra dans celle
d'Arthubie qui s'en trouvoit pourvue en 1514.

1570 { La Maison d'Espetette de la quelle descendoit
Pierre d'Espetette Evêque de Bayonne en 1570, est
très ancienne. Elle a été honorée d'un rang royal
de Navarre. une fille nommée Anne fille de
Leonel de Navarre chef des marchands du Royaume,
fils naturel de Charles de Navarre ayant été mariée
à un

a un Seigneur d'Espelotte.

1170 { Ysthubie paroit parmi d'autres nobles du Pais-
Banque

Guillaume Seigneur d'Ysthubie occupe un rang
distingué. C'estoit un des principaux Seigneurs qui
1399 { accompagnèrent en France l'Infant de Navarre
fils du Roy Charles II.

1514 { Louis d'Ysthubie obtint les Lettres de Baillif
de Labourt.

1233 { Nicolas Lahet d'Ysthubie Gouverneur
de Bazas et de Bayonne.

1454 { Ogier de Lahet Baillif de Labourt.

1350 { Les Seigneurs de Garro et de Lahet Diocésains
de Bayonne rendirent un service notable à
Charles II. Roy de Navarre; ayant assisté au
château de Daleuse où il étoit prisonnier pour
raison de meurtre commis sur la personne de
Charles d'Espagne. Comte de France, massacré
par ses ordres à l'aigle en Normandie.

Charles Roy de Navarre (dit un Obscurateur)
dont il est question dans cet article, est le même
Prince d'Alsace connu dans notre histoire sous le
nom de Charles le Mauvais. C'estoit un monstre
capable des plus grands crimes, et qui fit à la
France, lors de la Subversion du Royaume après la prise
du Roy

du Roy Jean à Poitiers, plus de mal encore que les Anglois,
tous les historiens n'en parlent qu'avec horreur; -
ainsi vouloir illustrer les maisons de Garro et de
Lahet pour avoir aidé ce monstre à s'évader de la
prison, où on le retenoit avec juste raison, c'est tout
comme si on les Louoit d'avoir déchaîné un tigre
feroce pour le lâcher sur leurs compatriotes.

notat
1170 { Garro paroit en 1170 parmi des nobles du
Pais Banque.

1170 { Il a déjà été question de Naimond de Sault du
Pais de Labourt. Celui-ci devint chef de la maison
Vicomte de Bayonne.

1250 { un de Sault fit donation du patronage d'Hayparren
en faveur des chanoines de Nonnevaux.

1119 { on trouve des Vicomtes de Baygorri; ils se
nommoient Garcis

on trouve un Garcis en 1132 Roy de Navarre. -
mais il sortoit-il de la maison des Vicomtes de -
Baygorri? on ignore cette circonstance.

1250 { arbela Darcangus vend toute la Dixme
d'ordaintz à l'Eglise de Bayonne pour 100 morlaans

1170 { Belzunce paroit parmi d'autres nobles

1273 { La Maison de Belzunce a été honorée de
alliances

alliances de Leon, Luxe, 1^e Genes &c.

Michelota Dura fille de Gracian Seigneur de Gramont Vicomte de Navarre Grand maître d'Hotel de Charles de Navarre Prince de Viane, fut mariée à un Seigneur de Belzunce.

1350 { Guillelm Arnaud Seigneur de Belzunce Gouverneur de la ville et chateau de Dax. Il rendit des grands services à Charles Roy de Navarre, comte d'Evreux Le Gouvernement de Mauléon et Pais de Soule, a demeuré 100 ans dans la Maison de Belzunce.

1372 { Antoine de Belzunce Maire de Bayonne. Il sortoit de la Maison de Belzunce en base navarre.

nota. La perte des titres causée par son incendie et les guerres civiles et étrangères, empêchent de produire la descente genealogique des Seigneurs quelle a produit. Les Belzunces portent la qualité des Vicomtes depuis 500 ans.

Deux Seigneurs de cette maison ont été honorés des charges de grand chambellan et grand écuyer du Roy de Navarre. un autre a été donné pour Gouverneur au Roy Henry IV. durant son bas-âge.

Antoine de Belzunce étoit Gouverneur de Pumirol sous le regne d'Henry le grand. Son fils heritier de sa valeur en donna des preuves au siege d'ostende.

Le dernier chef de cette ^{honnorable} famille en a comencé et augmenté l'illustre. Il s'est signalé par son intrépide et par tous les talens militaires qui caractérisent le grand capitaine. Il étoit décoré du grade de Lieutenant general. Il a fait honneur aux armes de France et à sa patrie à laquelle il étoit spécialement attaché. Couvert de gloire il est mort dans un âge peu avancé dans l'île de S^t. Domingue dont le Roy lui avoit confié le Gouvernement.

Les Seigneurs de Belzunce portent dans leurs armes un dragon à trois têtes, parceque Antoine de Belzunce combattit et tua un monstre d'une horrible grandeur qui devoit aux environs de Bayonne les hommes et les Bestiaux. Le grand effort qu'il fit dans ce combat lui ôta la vie. Il gît dans l'église des Jacobins de Bayonne dans la Chapelle de la Maison de Belzunce.

La Maison de Belzunce en récompense d'un service aussi signalé, eut la dixième de S^t. Pierre d'Irube où ce monstre fut tué.

1190 { Bernard Evêque de Bayonne en 1190, sorti de l'ancienne Maison de Laccarra au Royaume de Navarre fut un des Generaux de l'armée navale envoyée par Richard Roy d'Angleterre en la comte.

terre s.^o

à Jeanne Henrici originem trahunt hodie -
Laccarre ablitenses qui inter principes navarro-
proceres recensentur. Laccarre autem cognomen ab
uxore Joannis Henrici Laccarrii Dinasto cuius
celebre nomen inter nobiles vasconicos fuit -
genti illi accessit: Ex illo enim conjugio nati sunt
Martinus Henrici Laccarre Dominus qui Carolo II.
Rege, vexillarii munus in Navarra Summa cum
Laude gerit, filiumque reliquit sibi cognominem
qui ablitensem Dinastium obtinuit; primusque
in eo regno Marscallus creatus fuit, et Joann
Henrici que asiayni Domina collocata est, -
peperit que Joannem Henrici asiayni Laccarre
Dominum. obiit Henricus Rex Pongelone an. 1274.

nota/

on trouve ailleurs que ce Martin Henry -
Laccarre étoit le premier maréchal de Navarre -
sous le Règne de Charles III. en 1390.

Les mots Latins cy dessus, et tout ce qui vient d'être
dit en général sur quelques maisons Nobles du Pais -
Basque, sont tirés de l'histoire de Guyhemard, du livre
de m. Champagne &c.

on est souhâtté d'extrait de chaque maison -
noble du Pais Basque. Pour remplir cet objet on
auroit dû avoir entre les mains les titres ou mémoires
fidèles qu'on ne connoît point. Le défaut de ces mêmes
titres

titres et cause qu'on n'eût point plus d'étendu à -
Certains chapitres; et qu'on a passé sous silence bien
d'énormes relatifs au Pais Basque et aux familles -
de ces Contrées.

Il est vraisemblable que ce que nous appelons
Infanzons, étoient des particuliers qui devoient
prendre les armes, et se joindre aux Gentils-hommes.

Le Roy accordoit à chaque Gentil-homme -
Cinq ou Six Infanzons qui jouissoient des certains
droits de Noblesse.

Observations.

1^o. L'orthographe et la Prononciation dans le basque exigent la plus grande exactitude. une seule lettre mal écrite ou mal prononcée exprime une chose pour l'autre. Exemples.

ametza (bois taureau)	ametsa, (Songe)
astia (Magicien)	astia (Lolite)
Bertia (Vetue)	Bertia (animal)
Etci (après demain)	Etci (desespere)
Liquerrae (la gauche)	Liquerrae, (remerciement)
cu, (vois)	Su, (feu)
hacia (semence, nouveau)	hasia (Commence)
hatza (démangeaison, trace)	hatsa (respiration)
hotca, (froid)	hotsa (renom)
jourria (porte)	jurria, (verse, &c)

2^o. Le Basque Espagnol n'admet jamais la lettre H. Il la tort. Cette lettre est souvent d'un usage iné-
prouvable. Exemples

arana (Peune)	harana (Vallée)
luta (le doigt)	horria (pois)
ura (l'eau)	hura (celui là)
una (affaire)	hurra (noizette)
aria (rapport)	harria (fil)
lroa (racine)	lorhoa (fous)
aisea (indolent)	haicea (vent)

Le Basque aime l'abréviation.

- 3° Jaincoa pour Jaiun-goicoa. artçaina p. artçicaina.
 arthaldeca p. ardi-aldeca analdeca, abieca p. aborea
 Burasoa p. Buru-atsoa. Jicaina camalçaina
 pour Jicaina, camariçaina. Itotça p. ihintz-hotça.
 aberetia, pour aberetsua. Le grand nombre des troupeaux
 faisoit la richesse de nos premiers peres habitans des
 Pyrennées.

nota/ arnoa est un mot genérique qui signifie Boisson :

4° C'est pourquoy l'on dit mahats-arno, sagarno.

Dia, aga, tsua, tsa, tcca, sont des terminaisons
 pour signifier la quantité. Exemple. Sagarçia, —
 Legartua, Lapelita, jendeguta, ou jendetecca, harniça,
 Elordaga, amiteçaga. Dou vient qu'on ne dit pas —
 Sagarçia aulieu de Sagarçia, tout comme on dit
 Mahatsia, quoique l'un et l'autre mot finisse
 par une Consonne?

- 5° on devoit absolument supprimer ces terminaisons
 can, et coan aussi dans les significations sui vantes
 aulieu d'etçetican, handican, gueroçtican, pour
 qu'on ne pas dire. etçetic, handic, gueroçtic. —
 aulieu hartarainoan, Ematarainoan, pour qu'on
 ne pas dire: hartaraino, Emataraino. Coan est
 nécessaire ici: Elçaracoan hitteon; Etçeracoan —
 Emateu pour bide-nabar eramateu.

- 6° tcat est ~~en~~ souvent une terminaison surabondante
 et l'on inutile. Pourquoi dire etçecotgat, biharçotgat,
 hiltçecotgat? aulieu de etçeco, biharço, hiltçeco?
 tcat est nécessaire ici; cureçat, etçotçat, harontçat.
 presque Jamais dans un verbe. tcat doit quelque fois
 signifier afin que. Par ex; Equin-deçacunçat —
 Eman-deçacunçat, alors c'est la même signification
 que amorçae-gatie: Equin-deçacunçat amorçae-gatie.
 En effet Equin-deçacun, Eman-deçacun ne signifient
 pas aussi bien la Conjonction afin que ou de.

Quelques Particularités du Basque.

- 7° Haurra et umea signifient enfant en general.
 Haurridca exprime le frere ou la sœur sans désigner
 le sexe. arreba designe la sœur du frere, aipsa —
 la sœur de la sœur.
- 8° Le Latin, le François et l'Espagnol disent si.
 Le Basque a un autre terme pour exprimer cette
 Conjonction; c'est ca joint à un verbe. Ex; —
 nahi badut, nahi baduen, nahi bada. —
 heldu banai, heldu basare, heldu bada.
 Le mot baldin est surabondant lorsqu'il est
 joint à un verbe; esse signifie rien lorsqu'il
 est isolé.
- 9° on ne connoît que l'Hebreu qui comme le
 Basque designe le sexe au quel il parle.

ces deux langues possèdent cet avantage signe
d'admiration. Ex. to, no: indag indan; egnic,
eguin; emac, eman; Badiat, badinat, basie,
badin; Badiagu, badinagu

10. Le latin et le françois ne distinguent point par
le mot-bois, le différent usage qu'on en fait.
ces deux langues disent bois à brûler, bois à travailler,
C'est toujours bois. Le barque a un nom propre pour
le bois à brûler et un autre pour le bois à travailler.
Eguria, cura. gaur & egun deux termes pour un
seul du françois, pour dire ce jour. jae, barda,
aurthen, etc., mots succints que le latin et le
françois ne connoissent pas, et qui rendent ces mots
trainam, l'année dernière, hier au soir, cette année,
après demain.

11. Le mot othe joint à un verbe denote
l'interrogation mêlée de doute. Unan othe du?
Eguin othe du? holdu othe da? othe dut?
othe duen? othe du?

64

65

Table des matières.

	Page
aquitaine	1 ^{re}
Cantabres	2.
Gascoigne	3.
observation	5.
observation	6.
Labourt & Navarre	7.
L'angué	9.
Riches propriétés du Basque	13 & 56.
agots	16
Catalogue des Evêques de Bay ^{te}	18
ordre du Synode, à Bay ^{te} en 1577.	22
archiprêtre & officialité de fontis rabida, quinque villarum, de Lerin, Bastan, de cize et Baygorry	23. 24. & 25
Denombrement fait avant 1650 des maisons & feux de Bay ^{te} & de chaque paroisse d'après de Labourt.	25. & 26
Bayonne	27
Communautés religieuses, en ville.	29
Processions instituées	31
Eglises & comm ^{tes} hors ville	32
S ^t . Jean de Lur	33
Baleine	34
Morue & nouveau monde connus	35
Privilèges confirmés	35
Poursuite des Sorciers prétendus	37

Table des Matieres

68

Recolets établis		39
L'Isle de Réhi secourue par S. ^r de Sur		40
L'armée Espagnolle à S. ^r de Sur		41
Usulines habitées & transférées		42
Sabel curi & gouvi. Bay. Saunvi		43
Marriage de Louis XIV. & ses Bienfaits		44
Noblesse d'Alsain Barque		46
S. ^r Péc	28 &	47
Opcelette	19 &	47.
Vert hubie, Labet, Garro, Saule	19. 20. 48 &	49
Echaur, Garcès, ou Baygorri	18. 20. &	49
Belzunce, Darcangues		49
Gramont		50
Lacame	19	& 51
Sosiondo		20
Dolce		21
Orthographe du Barque		55
Propriétés du Barque	56. 57. &	58

